

Mardi 26 février 2019,

***Allocution de M. Gaston TONG SANG,
Président de l'assemblée de la Polynésie française***

*Cocktail dînatoire organisé par l'assemblée de la Polynésie française dans le cadre de la 17^{ème}
conférence ministérielle de l'Association des Pays et Territoires d'Outre-mer de l'Union
Européenne et du Forum PTOM-UE*



Monsieur le haut-commissaire de la République en Polynésie française,
Monsieur le Président de la Polynésie française,
Mesdames les députées,
Mesdames et Messieurs les représentants des États membres de l'Union européenne,
Monsieur le vice-président de la Nouvelle-Calédonie,
Monsieur le Président de l'Assemblée territoriale de Wallis et Futuna,
Monsieur le vice-président de la Polynésie française,
Messieurs et Messieurs les ministres du gouvernement de la Polynésie française,
Mesdames et Messieurs les représentants à l'assemblée de la Polynésie française,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation des Pays et territoires d'Outremer :
- de France,
- du Royaume Uni,
- du Danemark
- et du Royaume des Pays-Bas,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité exécutif de l'Association des Pays et
territoires d'Outre-mer de l'Union Européenne,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur du « Fonds Pacific »,
Madame la Cheffe d'unité PTOM de la commission européenne,
Mesdames et Messieurs, 'Ia ora na !

Bonsoir à tous. Merci à vous d'avoir répondu présents à cette invitation qui nous permet, en marge de la conférence ministérielle de l'Association des Pays et Territoires d'Outre-mer de l'Union Européenne, présidée en 2018 par M. Edouard FRITCH, et du 17^{ème} Forum PTOM-UE, de nous retrouver et de partager ensemble ce moment d'amitié et de fraternité. Je tiens d'ailleurs avant tout à remercier le Président FRITCH à qui revient l'initiative de cette soirée, organisée grâce à l'appui des services de l'État, du Pays et de notre institution.

Nous vivons ce soir un moment historique, puisque jamais auparavant l'assemblée de la Polynésie française n'avait eu l'honneur d'accueillir un si grand nombre de dirigeants et de hautes personnalités.

C'est donc un réel plaisir et une véritable fierté pour les représentants à l'assemblée de la Polynésie française et moi-même de vous accueillir ce soir en ce lieu chargé d'histoire, centre névralgique de la vie institutionnelle et politique de notre pays, outil démocratique façonné par la volonté populaire, lieu de débat, d'expression et de décision.

L'assemblée de la Polynésie française est l'unique institution politique du Pays élue directement par le peuple. Elle siège à Papeete, au cœur de la très grande place traditionnelle « Tahua Taraho'i » où se situait autrefois le Palais de la reine Pomare. Cette place publique et religieuse accueillait, à une époque plus reculée encore, les grands Chefs de l'île qui y débattaient des grandes questions de pouvoir, de prestige, de gouvernance et de conquête.

Les compétences de notre assemblée sont fixées par la loi organique portant Statut d'autonomie de la Polynésie française qui lui confie deux missions principales : celle de légiférer et de contrôler l'action du gouvernement.

Notre institution existe depuis plus de 70 ans et est composée, dans le respect de la parité, de 57 représentants issus des 5 archipels de la Polynésie française, dispersés sur une surface aussi grande que l'Europe.

L'Europe, c'est justement elle qui permet notre rencontre ce soir et tout au long de cette semaine.

Nous sommes Européens avant tout parce que nous sommes citoyens Français, Britanniques, Danois ou Néerlandais. Cette appartenance à l'Europe, nous la vivons tous à notre manière, tout comme nous entretenons des relations différentes avec nos puissances administrantes respectives.

La Polynésie française, elle, a fait le choix de l'Autonomie au sein de la République française. Cette autonomie, que vous découvrirez sans doute au gré de vos échanges durant les prochains jours, nous l'exerçons avec conviction et responsabilité. Elle repose sur des relations de confiance mutuelle avec l'État français.

Loin d'être figée et rigide, notre autonomie évolue avec son temps. Sa dernière évolution est d'ailleurs en cours de finalisation devant les instances législatives de la République. Impulsée par la volonté de la majorité de notre assemblée et par son leader, M. Edouard FRITCH, elle a été unanimement adoptée par le Sénat et a bénéficié du soutien du gouvernement central.

Cette modification statutaire, qui vise à rendre notre autonomie plus efficiente, implique surtout la reconnaissance par l'Etat français de la contribution de la Polynésie française à la construction de la capacité de dissuasion nucléaire de la France. Il s'agit là d'une avancée majeure que je tenais à saluer solennellement face à vous.

L'Europe et ses valeurs communautaires, d'intégration, de liberté, de démocratie et de respect des diversités nous permettent d'échanger sur des sujets communs et sur nos particularités respectives.

Afin de faciliter ces échanges et dans le but de faire de la dispersion géographique de nos territoires une force, les représentants des Pays et territoires d’Outremer de l’Union Européenne ont établi, il y a près de 20 ans, l’OCTA, dont les 25 membres se réunissent chaque année afin de coordonner leurs points de vue et leurs actions en matière d’économie, de commerce, d’intégration régionale, de recherche, d’éducation, de protection de l’environnement, de mise en valeur de notre biodiversité, d’énergies renouvelables et de lutte contre les changements climatiques.

Au-delà de ces sujets d’une importance majeure pour l’avenir et le développement de nos territoires, notre assemblée porte également un intérêt particulier aux similitudes et spécificités qui caractérisent nos entités parlementaires respectives.

L’assemblée de la Polynésie française, engagée depuis plusieurs années dans une démarche de coopération interparlementaire avec notre Parlement national, mais également avec nos voisins du Pacifique, voit en l’OCTA une formidable opportunité de tisser davantage de liens avec les assemblées parlementaires et législatives des PTOM de l’Union Européenne.

Je considère en effet que nous avons tant à apprendre les uns des autres, et que notre avenir dépend aussi de notre capacité à nous observer, à nous ouvrir, à partager et échanger nos expériences respectives.

J’ai d’ailleurs le plaisir de vous annoncer que le projet d’organisation de la deuxième conférence du Groupe des parlementaires polynésiens, porté par l’assemblée de la Polynésie française, vient d’être sélectionné, cet après-midi, par le comité directeur du fonds de coopération économique, sociale et culturelle pour le Pacifique dit « Fonds Pacifique » dans le cadre de l’appel à projets lancé en 2018 par le Secrétariat permanent pour le Pacifique du Ministère de l’Europe et des affaires étrangères. Je tiens pour cela à remercier l’Etat et les membres du comité directeur.

Le thème retenu pour cette 2^{ème} conférence, qui se tiendra vraisemblablement au mois de mai prochain, ici même, est l’économie bleue. Un sujet qui ne manquera pas d’intéresser – je n’en doute pas – l’ensemble des pays et territoires membres de l’OCTA.

Chers amis européens des Caraïbes, de l’Océan Indien, du Pacifique, de l’Océan Arctique et Atlantique, notre insularité, notre position géographique stratégique, notre biodiversité, la diversité de nos peuples, de nos traditions et de nos langues, font la force et la beauté de l’Europe. Mais notre force est surtout d’appartenir à ce grand ensemble humain, économique, politique et culturel. Cette Europe aux 500 millions de visages, elle nous ressemble, et nous lui ressemblons !

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon séjour en Polynésie française et une fructueuse semaine de travail. Que vos discussions soient aussi riches que la diversité de nos territoires ! Je vous remercie de votre attention. Māuruuru !